



Éclaireuses
& éclaireurs
de la Nature



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020 -

PIÈCE 6 :

Retours des
assemblées locales

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Pièce 6 : Retours des assemblées locales

Les groupes locaux ont organisé leur assemblée locale. Le conseil d'administration a étudié chacun des retours formulés. Vous trouverez ci-dessous les questions qui relèvent de l'assemblée générale et qui sont soumises à celle-ci.

Vous trouverez également les retours qui n'ont pas été transmis à l'assemblée générale pour information.

1. Gouvernance de l'association

Le groupe de Pays-Arédien a soulevé des questions sur la **gouvernance de l'association**. Le conseil d'administration a souhaité consulter l'assemblée générale.

- Est-ce que le modèle de gouvernance actuel doit évoluer ?
Notamment vers une gouvernance horizontale/partagée et/ou avec une assemblée des jeunes.
- Est-ce que le modèle de territorialisation répond à ce besoin d'horizontalité ?
Doit-il aller plus loin ?
- Est-ce que les responsables de groupe sont suffisamment représentés dans la gouvernance et le modèle territorial à venir ?

2. Modèle économique : « vers un mouvement 100% bénévole »

Le groupe de Pays-Arédien a soulevé des questions sur l'**organisation économique de l'association**. Le conseil d'administration a souhaité consulter l'assemblée générale.

- Le modèle économique de l'association doit-il évoluer vers un modèle 100% bénévole ?

Le groupe local propose de réduire la présence du système financier « argent » pour offrir plus largement la place au don et à l'engagement bénévole. Il propose un point d'étape où le fonctionnement national serait financé uniquement par les adhésions et de cesser le prélèvement financier sur les camps.

Le conseil d'administration a créé un groupe de travail pour faire **évoluer le modèle financier** de l'association. Il souhaite consulter l'assemblée générale.

- Quels sont les objectifs fixés par l'assemblée générale pour le groupe de travail sur l'évolution du modèle économique ?

Le groupe de Toulouse a également questionné le modèle économique de l'association. Ses interrogations seront transmises au groupe de travail.

3. Nouveau projet éducatif

Le groupe du Pays-Arédien a soulevé des questions sur **l'évolution du projet éducatif** de l'association. Le conseil d'administration a souhaité consulter l'assemblée générale.

- Doit-on faire évoluer notre projet éducatif pour être plus en phase avec le monde actuel ?
- Doit-on y intégrer la notion de résilience ?

Quelques éléments :

Le projet éducatif actuel a été écrit en 2013, il y a sept ans. Un projet éducatif a vocation à évoluer pour rester en phase avec l'actualité. Il doit également avoir une durée de vie suffisante pour être vécu et intégré aux activités.

Quand le projet éducatif est mis à jour, c'est un nouveau cycle qui débute où toutes les propositions pédagogiques de branches sont actualisées pour intégrer les nouveaux éléments.

4. Retours non-transmis à l'assemblée générale

Le groupe de Pays-Arédien a soulevé des questions sur **l'évolution de la branche Colibris**, notamment sur la place de l'engagement de l'enfant.

- ✓ Cette question a été transmise à la commission pédagogie.

Le groupe de Pays-Arédien a soulevé des questions sur la **communication des décisions** du conseil d'administration et du bureau.

- ✓ Le bureau a validé ce point durant l'année 2019-2020. Un travail est en cours pour imaginer un fonctionnement qui permette de transmettre aux responsables de groupe les décisions prises par la gouvernance qui concerne l'ensemble de l'association.

Le groupe de Fraize a soulevé des questions sur **l'utilisation des réseaux sociaux** dans nos activités.

- ✓ Le conseil d'administration a élargi le sujet à l'utilisation des outils des GAFAM etc. Il souhaite que le sujet soit reposé lors de l'assemblée générale 2021 et que celle-ci décide si elle veut en faire une priorité pour le plan triennal 2021-2024.